

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 11 (1928)

Artikel: Rapport des réviseurs des comptes pour l'exercice 1928
Autor: Hauser, O. / Marguerat, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-629697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport des Réviseurs des Comptes

pour l'exercice 1928

En exécution du mandat qui leur a été conféré, les soussignés ont examiné ce jour les comptes et le bilan de l'Office Suisse du Tourisme de l'exercice 1928.

Ils ont pu constater que les chiffres, figurant dans le rapport imprimé, concordent avec les postes correspondants des livres comptables.

En outre, ils ont pris connaissance des rapports détaillés du contrôleur des comptes, et par de nombreux pointages, ont pu établir la concordance des pièces comptables avec les inscriptions dans les livres et se convaincre par là que ceux-ci sont tenus d'une façon correcte et exacte.

Ils proposent en conséquence à l'Assemblée générale :

1^o d'approuver les comptes de 1928 ;

2^o d'en donner décharge, avec remerciements, aux organes responsables.

Zurich, le 11 avril 1929.

Les Réviseurs :

O. HAUSER.

A. MARGUERAT.